

P. L'an mil huit cent soixante dix nous prêtre
sacré, avons baptisé le 22 août 1871
celle-ci Valérie, née le 10 août 1871, de mariage
légitime de Charles Valérie et de Aurélie
Dufour. Le prêtre a été Olivier Bessier.
Le marié a été Meunier. Les
parrains, nous ne pouvons signer.

P. L'an mil huit cent soixante dix nous prêtre
sacré, avons baptisé le 22 août 1871
celle-ci Valérie, née le 10 août 1871, de mariage
légitime de Charles Valérie et de Aurélie
Dufour. Le prêtre a été Olivier Bessier.
Le marié a été Meunier. Les
parrains, nous ne pouvons signer.

P. L'an mil huit cent soixante dix nous prêtre
sacré, avons baptisé le 22 août 1871
celle-ci Valérie, née le 10 août 1871, de mariage
légitime de Charles Valérie et de Aurélie
Dufour. Le prêtre a été Olivier Bessier.
Le marié a été Meunier. Les
parrains, nous ne pouvons signer.

P. L'an mil huit cent soixante dix nous prêtre
sacré, avons baptisé le 22 août 1871
celle-ci Valérie, née le 10 août 1871, de mariage
légitime de Charles Valérie et de Aurélie
Dufour. Le prêtre a été Olivier Bessier.
Le marié a été Meunier. Les
parrains, nous ne pouvons signer.

P. L'an mil huit cent soixante dix nous prêtre
sacré, avons baptisé le 22 août 1871
celle-ci Valérie, née le 10 août 1871, de mariage
légitime de Charles Valérie et de Aurélie
Dufour. Le prêtre a été Olivier Bessier.
Le marié a été Meunier. Les
parrains, nous ne pouvons signer.

P. L'an mil huit cent soixante dix nous prêtre
sacré, avons baptisé le 22 août 1871
celle-ci Valérie, née le 10 août 1871, de mariage
légitime de Charles Valérie et de Aurélie
Dufour. Le prêtre a été Olivier Bessier.
Le marié a été Meunier. Les
parrains, nous ne pouvons signer.

P. L'an mil huit cent soixante dix nous prêtre
sacré, avons baptisé le 22 août 1871
celle-ci Valérie, née le 10 août 1871, de mariage
légitime de Charles Valérie et de Aurélie
Dufour. Le prêtre a été Olivier Bessier.
Le marié a été Meunier. Les
parrains, nous ne pouvons signer.

P. L'an mil huit cent soixante dix nous prêtre
sacré, avons baptisé le 22 août 1871
celle-ci Valérie, née le 10 août 1871, de mariage
légitime de Charles Valérie et de Aurélie
Dufour. Le prêtre a été Olivier Bessier.
Le marié a été Meunier. Les
parrains, nous ne pouvons signer.

P. L'an mil huit cent soixante dix nous prêtre
sacré, avons baptisé le 22 août 1871
celle-ci Valérie, née le 10 août 1871, de mariage
légitime de Charles Valérie et de Aurélie
Dufour. Le prêtre a été Olivier Bessier.
Le marié a été Meunier. Les
parrains, nous ne pouvons signer.

P. L'an mil huit cent soixante dix nous prêtre
sacré, avons baptisé le 22 août 1871
celle-ci Valérie, née le 10 août 1871, de mariage
légitime de Charles Valérie et de Aurélie
Dufour. Le prêtre a été Olivier Bessier.
Le marié a été Meunier. Les
parrains, nous ne pouvons signer.

P. L'an mil huit cent soixante dix nous prêtre
sacré, avons baptisé le 22 août 1871
celle-ci Valérie, née le 10 août 1871, de mariage
légitime de Charles Valérie et de Aurélie
Dufour. Le prêtre a été Olivier Bessier.
Le marié a été Meunier. Les
parrains, nous ne pouvons signer.